

CRIEL-SUR-MER

La commune signe un projet partenarial pour faciliter son adaptation au recul du trait de côte

Lundi 2 décembre, le préfet de Normandie ainsi que le maire de Criel-sur-Mer ont signé un projet partenarial d'adaptation afin d'imaginer le futur visage de la commune face au recul du trait de côte. Il sera plus facile de relocaliser certaines maisons.

Près de 46 % des habitations menacées par le recul des falaises en Seine-Maritime se trouvent à Criel-sur-Mer, à l'horizon 100 ans. Ce qui en fait la commune du Département la plus touchée par ce phénomène naturel.

Pour cela, Alain Trouessin, le maire de la cité balnéaire, a signé un projet partenarial d'aménagement (PPA) au côté de Jean-Benoît Albertini, préfet de Normandie, d'Eddie Facque, président de la CCVS (Communauté de Communes des Villes Sœurs), de Gilles Gal, directeur de l'Établissement public foncier (EPF) de Normandie ou encore d'Alain Bazille, président du syndicat mixte du littoral (SML) de la Seine-Maritime. Une suite logique après l'inscription de Criel-sur-Mer sur la liste des communes françaises fortement impactées par le recul du

trait de côte dans la loi Climat et Résilience de 2022.

Relocaliser des habitations

Alain Trouessin a qualifié ce jour d'« historique » tant il était attendu. Ce projet partenarial permettra de façonner « la commune pour les décennies à venir » face au recul inévitable du trait de côte. En témoignent les récents événements survenus à Mesnil-Val avec cet impressionnant éboulement de falaise qui rappelle à quel point la nature peut être imprévisible, mais aussi impitoyable pour les habitations qui la surplombent.

Ainsi, grâce à des financements dédiés, il sera plus facile de relocaliser les habitations menacées par ce recul des falaises. Et elles seront nombreuses dans les années à venir. « 11 maisons sont menacées

à l'horizon 20 ans, 32 à 50 ans et 70 à 100 ans », alerte la préfecture. À cela s'ajoutera des tronçons de voirie, mais aussi certains réseaux d'assainissements.

Dans un premier temps, le partenariat va permettre de mener l'ensemble des réflexions et études nécessaires afin de dessiner le futur visage de Criel-sur-Mer dans ce contexte de changement climatique. « Il ne s'agit pas encore de poser les pierres d'un projet concret, mais de définir avec rigueur les thèmes qui guideront nos actions futures », note Alain Trouessin. « Cette ambition symbolise une recomposition spatiale, à la fois audacieuse et résiliente ». Le tout, en préservant l'attrait touristique de sa commune, l'environnement, mais aussi l'économie locale et ses habitants. Ces derniers ont d'ailleurs une place importante dans ce projet. L'édile a souvent insisté sur le fait que ce projet sera réalisé « avec et pour les habitants ».

S'il y a du concret, c'est l'argent qui sera mobilisé. Jean-Benoît Albertini, le préfet de Normandie, a assuré que « nous prendrons en charge à 100 % le coût de rachat de l'habitation de Mesnil-Val ». Pour la suite, la situation reste encore un peu floue, il faudra déterminer si les financements seront les mêmes pour



Le préfet de Normandie ainsi que le maire de Criel-sur-Mer ont signé un projet partenarial d'adaptation afin d'imaginer le futur visage de la commune face au recul du trait de côte.

Augustin Thibouw

les résidences principales que pour les résidences secondaires.

Pour que ces relocalisations, qu'elles soient agricoles ou simples habitations, puissent se faire, il faudra trouver des parcelles. Le préfet a indiqué que « des parcelles ont déjà été localisées » à Criel-sur-Mer.

Outre les habitations, certaines routes sont également menacées dans la station balnéaire, en témoigne la fermeture d'une partie de la rue du Chevington. Plus bas, au niveau de la mer, c'est la route-digue qui pourrait être détruite. Mais avant ça, c'est un vieux projet qui pourrait être remis au goût

de jour, celui de la réouverture de l'estuaire de l'Yères, avec l'enlèvement de la buse empê-

chant l'eau de la mer de remonter dans les terres.

● Augustin Thibouw



Avec le recul de la falaise, des dizaines de maisons vont être relocalisées dans les décennies à venir. Augustin Thibouw



La commune est souvent confrontée à des éboulements de falaises. Augustin Thibouw